



Le Groupe Acorus ouvre son capital à ses salariés

Paris, 28 novembre 2022. **Le Groupe Acorus, ETI française spécialisée dans la rénovation en sites occupés, a ouvert son capital à ses salariés. Une façon de les impliquer davantage dans le développement et les résultats et de favoriser son attractivité.**

Une initiative couronnée de succès

Acorus a lancé sa première opération d'actionnariat salarié en offrant la possibilité aux collaborateurs du groupe de devenir actionnaires de la holding. L'opération a intéressé 58 salariés. Tous les salariés qui se sont vus proposer cet investissement ont répondu favorablement, témoignant ainsi de leur confiance dans le développement du groupe. À l'issue de cette opération, les collaborateurs détiennent collectivement près de 15 % du capital de l'entreprise.

« Une opération réussie, qui marque une évolution importante dans l'histoire du Groupe. Notre objectif est de partager la valeur créée et de forger un esprit entrepreneurial au service des clients. Nous avons souhaité fédérer nos collaborateurs autour de notre projet d'entreprise et renforcer leur sentiment d'appartenance. Il nous appartient maintenant tous ensemble de poursuivre le succès du Groupe pour les années à venir », se réjouit **Philippe Benquet, Président d'Acorus.**

Associer de manière plus étroite les salariés de l'entreprise

L'ouverture au capital est une façon d'impliquer davantage les collaborateurs dans le développement et les résultats du Groupe, et d'en faire un élément de marque employeur. Ce projet s'inscrit dans une politique salariale attractive. En effet, Acorus recrute chaque année plus de 200 nouveaux collaborateurs et, alors que le secteur fait face à une bataille des talents, un tel avantage salarial pourrait bien convaincre de nouveaux profils de rejoindre le Groupe, toujours en recherche de candidats sur l'ensemble du territoire. Avec un style de management bienveillant, Acorus compte aujourd'hui 1400 collaborateurs dont 850 techniciens qui portent les valeurs fortes d'esprit d'équipe, de sens du service, de professionnalisme et de proximité.

« Dans le cadre de notre stratégie d'innovation sociale, l'actionnariat salarié s'inscrit dans la poursuite des efforts menés par le groupe pour associer durablement les salariés à l'évolution et à la réussite du Groupe. C'est également un levier de notre politique RSE qui peut permettre d'attirer de nouveaux talents, de fidéliser ceux qui sont déjà en poste et in fine de contribuer au développement de l'entreprise », explique **Maxime Gourlet, Directeur du Développement Humain d'Acorus.**

Depuis plus de 20 ans, le Groupe Acorus est spécialisé dans l'éco-rénovation. Cette ETI française entretient, rénove et réhabilite les actifs immobiliers pour améliorer la vie des occupants, la pérennité du patrimoine et sa valorisation. Fort de 1400 collaborateurs engagés, Acorus a enregistré 220 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2021, et continue sa croissance organique, grâce notamment à d'importants marchés gagnés dans le domaine de l'hôtellerie, de l'énergie et des assurances, sur l'ensemble du territoire français. Le Groupe Acorus propose une offre globale : bureau d'études, entretien, réhabilitation et maintenance, toujours avec une démarche environnementale afin de minimiser l'impact de ses chantiers.